



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
TOUS LES MÉDIAS**

Une seule voix pour les directions d'établissement scolaire sur l'île de Montréal

Montréal le 2 juin 2016 – L'assemblée générale de l'AMDES a entériné hier une entente avec l'Association des cadres d'établissements de l'Ouest de Montréal (ACEOM) en vertu de laquelle tous leurs membres seront maintenant représentés par la même association, l'AMDES.

Comme l'a déclaré la présidente de l'AMDES, Hélène Bourdages : « Nous sommes vraiment très fiers de pouvoir offrir une représentation unifiée aux directions, directions adjointes et gestionnaires administratifs des trois commissions scolaires présentes sur le territoire montréalais (CSDM, CSPÎ et CSMB). À l'occasion de récentes discussions avec nos collègues de l'ACÉOM, nous avons constaté partager vision, valeurs et orientations et nous nous sommes mis d'accord sur les avantages pour nos membres d'être regroupés au sein de la même association. »

« Il est important de faire entendre une voix forte et cohérente pour parler au nom des établissements scolaires montréalais, a indiqué Carl Vézina, président de l'ACÉOM. Les problèmes vécus par les écoles et centres à Montréal sont particuliers et nous avons tout à gagner à une représentation unifiée. De plus, en joignant nos forces, nous pourrions offrir une meilleure qualité de service et de représentation à nos membres notamment en termes de formation, de soutien professionnel et de représentation tant auprès des commissions scolaires que du gouvernement sur nos enjeux spécifiques. »

Les deux associations ont donc amorcé une période de transition devant mener les 160 membres de l'ACÉOM à adhérer formellement à l'AMDES d'ici quelques mois.

À propos

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire regroupera sous peu plus de 600 membres qui travaillent à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) représentant plus de 200 000 élèves jeunes et adultes du Québec. Tous les membres y œuvrent comme directions d'école ou de centre, directions adjointes ou gestionnaires administratifs. L'AMDES a pour but spécifique l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et de la profession. Elle fonctionne de façon démocratique et fait de son approche éthique, transparente et équitable le fondement même de ses valeurs.